



PARENTS,

Vous avez un enfant inscrit dans l'enseignement supérieur :

en classe post-bac de lycée, université, école d'ingénieur ou autre.

Ce document vous concerne et vous permettra de rejoindre **la seule association de Parents d'Etudiants à portée nationale.**

Vous pouvez adhérer à PEEP SUP, quel que soit l'endroit où votre enfant étudie.

PEEP SUP, C'EST :

Au niveau local :

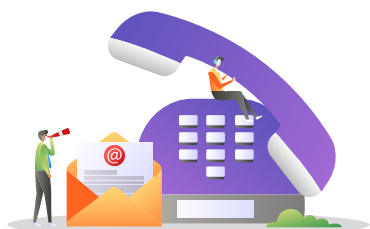
- **Inform**er les parents, leur apporter conseil et soutien.
- **Maintenir** les relations avec les autorités rectorales, universitaires, administratives et professionnelles.

Au niveau national :

- **Siéger** au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER) et au Comité de suivi des cycles licence, master et doctorat.

Au delà de ces représentations officielles, **vos représentants PEEP SUP œuvrent aussi, au niveau national et local, à améliorer les conditions de travail et de vie des étudiants** et contribuent par leur réflexion et leurs propositions à transformer et à faire évoluer l'enseignement supérieur.

Vous avez besoin d'aide, des questions, n'hésitez pas à nous contacter :



01.44.15.18.18

peep@peep.asso.fr

peep.asso.fr